

Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 28 juillet 2018 à Pont de Salars

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale du 28 juillet 2018



Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

CDOS – 6, rue des Violettes
12850 ONET LE CHATEAU
comitebad12@gmail.com

Rédacteur : Xavier ARMENGAUD

Date d'émission : 2 août 2018

L'an deux mille dix huit, le vingt huit juillet, à 14 heures 30, les membres du Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron se sont réunis, salle du bar de l'Anse du Lac à Pont de Salars, sur convocation adressée par Monsieur Laurent GAROT, Président du Comité.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés. Ce document est annexé au procès-verbal.

L'Assemblée Générale est présidée par Laurent GAROT en qualité de Président et Xavier ARMENGAUD en est nommé secrétaire de séance.

MEMBRES DU COMITE

ENTITES et ADRESSES	NOMS	Téléphone	Fax	Mail	PRESENTS	EXCUSES	DIFFUSION
Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron	M. GAROT	06 77 29 34 38		comitebad12@gmail.com	X		X
	M. JAUGEY			fredjaughey@orange.fr		X	X
	M. LAGARDERE	06 07 96 46 43		seb.lagardere40@gmail.com	X		X
	M. NOUVIALE	06 07 83 24 01		e.nouviale@gmail.com	X		X
Club Badminton Rodez	M. IZARD	06 51 77 14 65		jacquesizard00@gmail.com	X		X
	M. LAMBIN	06 60 58 97 78		florian.lambin6667@orange.fr	X		X
	Mme. BELLEC	06 20 67 25 96		agnes.bellec.bad@gmail.com	X		X
Gaspar Badminton Club	M. GEMARIN	06 79 35 46 42		anthony.gemarin@wanadoo.fr	X		X
	M. BIROT	06 19 48 56 14				X	X
Bad Au Monas	M. MARION	06 70 60 68 16		grvssm.bad@gmail.com	X		X
	M. ARMENGAUD	06 85 88 52 04		xavier.armengaud@a-2-e.fr	X		X
Stade Olympique Millavois Bad	M. DUCROS	06 32 70 85 45		michel.ducros30@gmail.com	X		X
	M. VIDAL				X		X
Compound Club Athl. Capdenac	M. HENRY	06 72 70 20 72		henry.patrick2@orange.fr		X	X
Olemps Badminton Club	Mme ARMAND			armand_caroline@hotmail.com	X		X
	M. BONNET				X		X
Saint-Affrique Badminton	M. COMBES	06 32 54 90 14		matthieu.combes8@gmail.com	X		X
	M. BOUZAT			xavier.meti@hotmail.fr	X		X
Les Fous du Volant Réquista		06 64 40 09 46		lesfousduvolant.requista@gmail.com		X	X
Les Fous du Volant Cransacais		06 86 85 94 26		ycama12@gmail.com		X	X
Courir en Lévézou				monteillet.yves@wanadoo.fr			X
Badminton Club Baraqueville Ségala		06 47 43 50 96		bcbs12160@gmail.com			X

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Comité Départemental de Badminton de l'Aveyron

Assemblée Générale du 28 juillet 2018 à Pont de Salars

Date de la convocation : 28 juin 2018

Ordre du Jour :

- Bilans moral et financier du comité
- Modification des statuts :
 - o constitution de 2 commissions
 - o règles de représentativité à l'AG
 - o composition du Conseil d'Administration
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Election du nouveau Président
- Election des représentants du comité à l'assemblée générale de la Ligue
- Délégations diverses

Documents annexés :

- Feuille d'émargement
- Statuts du Comité approuvé

1 - BILAN MORAL

➤ Laurent GAROT présente le bilan moral de la saison 2017-18 :

- 11 clubs
- 658 licenciés en 2017-18, soit – 35 licenciés par rapport à la saison 2016-17
- répartition par catégorie :
 - o 37 % jeunes
 - o 30 % séniors
 - o 33 % vétérans
- répartition par classement :
 - o 0,1 % national
 - o 5 % régional
 - o 14 % départemental
 - o 39 % promotion
 - o 41 % non classé
- trois clubs labellisés école française de badminton :
 - o Club Badminton Rodez => 2 étoiles
 - o Bad Au Monas => 2 étoiles
 - o Stade Olympique Millavois Bad => 1 étoile
- deux clubs engagés en championnat interclubs régional :
 - o Olemps Badminton Club => R3
 - o Saint-Affrique Badminton => R3
- arbitrage :
 - o 9 arbitres
 - o 7 juges arbitres

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

- **Approuve à l'unanimité le rapport moral du Président**

2 - MODIFICATION DES STATUTS

➤ Xavier ARMENGAUD présente le projet de modification des statuts :

- Constitution de 2 commissions :
 - Développement :
 - administration, finances, budget,
 - emploi,
 - clubs,
 - formations,
 - communication, promotion,
 - commissions mixtes UNSS, USEP,
 - arbitrage,
 - partenariat,
 - Vie sportive :
 - jeunes,
 - compétitions,
 - interclubs,
 - collectifs,
 - haut niveau.

- Rappel des règles de représentativité à l'AG :
 - selon article 1.7.2 des statuts fédéraux et après précisions de la ligue :

Associations	Nombre de licenciés	Nombre de représentants	Nombre de voix
Club Badminton Rodez	138	2	2
Gaspar Badminton Club	137	2	2
Bad Au Monas	107	2	2
Stade Olympique Millavois Bad	81	1	1
Compound Club Athl. Capdenac	57	1	1
Olemps Badminton Club	60	1	1
Saint Affrique Badminton	44	1	1
Les Fous du Volant Réquista	16	1	1
Les Fous du Volant Cransacais	9	1	1
Courir en Lévézou	5	1	1
Badminton Club Baraqueville Ségala	2	1	1
Codep 12	2	1	1
TOTAL	658	15	15

Tableau 1 – Composition du Comité

- Composition du Conseil d'Administration :
 - Rédaction de l'article 12 : « les salariés du comité peuvent être élus au conseil d'administration. Conformément à l'instruction fiscale n°208 du 18 décembre 2006, il est précisé que la participation des salariés au conseil d'administration ne confère pas en principe à ces derniers la qualité de dirigeants de droit ou de fait, dès lors qu'ils ne représentent pas plus d'un quart des membres du conseil d'administration. »
 - Rédaction de l'article 18 : « Conformément à l'instruction fiscale n°208 du 18 décembre 2006, il est précisé que les salariés du comité ne peuvent pas siéger au bureau afin de ne pas remettre en cause les principes d'une gestion désintéressée et d'éviter toute fiscalisation des actions du comité. »

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

- **Approuve à l'unanimité** le projet de modification des statuts

3 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'administration du Comité par le Conseil d'Administration :
 - Conseil d'Administration composé de 12 membres
 - Election pour une durée de 4 ans
 - Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
 - Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
 - Membres licenciés avant le 15 octobre de chacune des saisons
 - 3 réunions par an + AG
- Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours :
 - Candidatures présentées :
 - ARMAND Caroline
 - ARMENGAUD Xavier
 - COMBES Matthieu
 - GEMARIN Anthony
 - LAGARDERE Sébastien
 - LAMBIN Florian
 - MARION Christophe
 - NOUVIALE Emmanuel
 - Les 9 représentants présents des associations, disposant de 9 voix, procèdent au vote :
 - 9 voix pour l'ensemble des candidats
 - 0 voix contre
 - 0 abstention

Au premier tour, les 8 candidats sont élus membres du Conseil d'Administration pour une durée de 4 ans.
4 postes restent à pourvoir

4 - ELECTION DU PRESIDENT

- Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'élection du Président du Comité par l'Assemblée Générale :
 - AG élit le Président choisi parmi les membres du CA sur proposition de celui-ci
 - Election pour une durée de 4 ans
 - Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
 - Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
 - Conseil d'administration élit en son sein au scrutin secret un bureau de 3 membres dont le Président, un Trésorier et un Secrétaire Général.
- Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours :
 - Candidature présentée et proposée par le Conseil d'Administration :
 - ARMENGAUD Xavier
 - Les 9 représentants présents des associations, disposant de 9 voix, procèdent au vote :
 - 9 voix pour le candidat
 - 0 voix contre
 - 0 abstention

Au premier tour, le candidat est élu Président pour une durée de 4 ans.

5 - ELECTION DES REPRESENTANTS DU COMITE A L'AG DE LA LIGUE

- Xavier ARMENGAUD présente les modalités d'élection des représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue :
 - Règles de représentativité du CODEP à l'AG de la Ligue :
 - selon article 1.7.3 des statuts fédéraux
 - 658 licenciés :
 - 7 représentants titulaires + 7 suppléants à élire
 - 10 voix
 - Election pour une durée de 4 ans
 - Election au scrutin secret par l'AG (quorum => ¼ des représentants portant ¼ des voix)
 - Scrutin plurinominal majoritaire à deux tours
- Election au scrutin plurinominal majoritaire à deux tours :
 - Candidatures présentées :
 - ARMENGAUD Xavier
 - MARION Christophe
 - Les 9 représentants présents des associations, disposant de 9 voix, procèdent au vote :
 - 9 voix pour l'ensemble des candidats
 - 0 voix contre
 - 0 abstention

Au premier tour, les 2 candidats sont élus représentants du Comité à l'Assemblée Générale de la Ligue pour une durée de 4 ans.
5 postes de titulaires et 7 postes de suppléants restent à pourvoir.

6 - INTERCLUBS DEPARTEMENTAUX SAISON 2017-18

- Caroline ARMAND et Florian LAMBIN présentent le déroulement et les résultats des interclubs départementaux de la saison 2017-18 :
 - La Division 1 est remportée par le Club Badminton de Rodez
 - La Division 2 est remportée par le Stade Olympique Millavois
 - La tenue de la dernière journée avec l'ensemble des équipes sur un même site est à renouveler

7 - PROJET DE BILAN FINANCIER

- Présentation du projet de bilan financier par Agnès BELLEC :
 - Le bilan financier de la saison 2017-18 est en état de projet compte tenu que l'Assemblée Générale se tient avant la date de clôture des comptes du Comité (31 août)
 - Les charges et produits ne tiennent notamment pas compte du stage estival organisé par le Comité ; l'inventaire des subventions n'est également pas réalisé
 - La situation au 15 juillet 2018 montre un compte de résultat excédentaire (13 k€) essentiellement lié au produit exceptionnel provenant du Groupement d'Employeurs (15 k€)
 - Le Comité dispose également d'une trésorerie de l'ordre de 30 k€

Où cet exposé et après en avoir délibérée, l'Assemblée Générale :

- **Approuve à l'unanimité** le projet de rapport financier
- **Décide** que le rapport financier de la saison 2017-18 sera approuvé lors de la prochaine Assemblée Générale

8 - DELEGATIONS DIVERSES

- Délégation à Laurent GAROT pour représenter le Comité jusqu'aux Championnats d'Europe de Parabadminton qui se dérouleront du 1^{er} au 4 novembre 2018 à Rodez.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale :

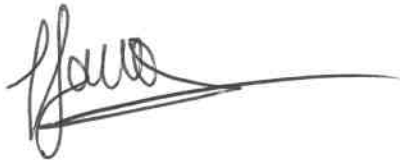
- **Approuve à l'unanimité la délégation à Laurent GAROT**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 heures.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le président de séance
Laurent GAROT



Le secrétaire de séance
Xavier ARMENGAUD

